

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Aljal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aljal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

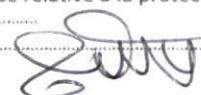
N° W19-578575

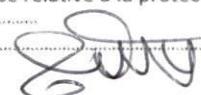
106665

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 7809	Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : BEN MOUSSA YASSIN			
Date de naissance : 9/8/69			
Adresse : 19 Rue Jules Gros OASIS			
Tél. : 0661 81 04 66	Total des frais engagés : Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
<p>Dr. BENJELLOUN Najib SPECIALISTE ORL 35, Boulevard Yacoub El Mansour Appt. No 5 - 2ème Etage Résidence Al Aïal 1. 95.19.89 / 90 CASABLANCA</p>			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 13 FEV. 2022			
Nom et prénom du malade : BENMOUSSA YASSER Age: 51			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Benmo Sma			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 01 MAR. 2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/01/2022	C3	300	300 Dhs	INP : 091023476 BENJELLOUN NABIL SPECIALISTE DENTISTE Boulevard 25 de Mars, No 5 - 2ème Etage Casablanca

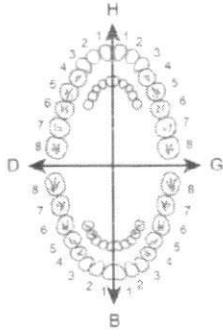
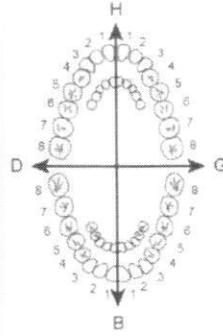
EXECUTION DES ORDONNANCES			
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture	
Pharmacie des Papillons	03/02/2022	533,80 Dhs	

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE HAY HASSAN ANFA 10, Km Communal Route d'Azemmour et Rd. Skd Abdessamane - Casablanca 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07	03/02/2022	280	800,00

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		A M	P C	I M	I V

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H	26533412	21433552	<input type="text"/>
	D	00000000	00000000	<input type="text"/>
	G	00000000	00000000	<input type="text"/>
	B	35533411	11433553	<input type="text"/>
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	<input type="text"/>			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	<input type="text"/>			

CABINET ORL

Docteur Najib BENJELLOUN
SPECIALISTE O.R.L.
OTORHINO - LARYNGOLOGIE

Maladie et Chirurgie Oreille, Nez Gorge
 Chirurgie de la Face du Cou
 Exploration et Chirurgie de la Surdité et des Vertiges
 Ex. Médecin à L'Hôpital 20 Août, Casablanca
 Ex. Chef de Service O.R.L. à L'Hôpital Hassan II, Settat

الدكتور نجيب بن جلون

اختصاصي في أمراض و جراحة

الأذن - الأنف والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

تشخيص و جراحة الصم والدوخة

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

رئيس قسم أمراض و جراحة الأذن - الأنف والحنجرة

بمستشفى الحسن الثاني بسطات سابقا

Casablanca, le : 03 FEV. 2022 الدار البيضاء في

BENMousst. YASSER



LOT N°:

UT. AV:

PPV (DH):

42,00

04/1



SINGULAIR® 10 mg.
 Montelukast sodique.
 Boîte de 28 comprimés pelliculés.
 DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
 P.P.V: 307,00 DH
 AMM 206DMP/21/NCI

LOT: N0607
 PER: 11/2023
 PPV: 69,00DH

533180
 0,89/90

235 شارع يعقوب المنصور إقامة الأنطاص - شقة 5 - الطابق الثاني - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 95 12 89
 235, Bd Yacoub EL Mansour - Résidence Al Anfal, App. 5 - 2ème Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 95 12 89

CABINET ORL

Docteur Najib BENJELLOUN

SPECIALISTE O.R.L.

OTORHINO - LARYNGOLOGIE

Maladie et Chirurgie Oreille, Nez Gorge

Chirurgie de la Face du Cou

Exploration et Chirurgie de la Surdité et des Vertiges

Ex. Médecin à L'Hôpital 20 Août, Casablanca

Ex. Chef de Service O.R.L. à L'Hôpital Hassan II, Settat

الدكتور نجيب بن جلون

اختصاصي في أمراض و جراحة

الأذن - الأنف و الحنجرة

جراحة الوجه و العنق

تشخيص و جراحة الصم و الدوخة

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

رئيس قسم أمراض و جراحة الأذن - الأنف و الحنجرة

بمستشفى الحسن الثاني بسطات سابق

Casablanca, le : الدار البيضاء في

03 FEV. 2022

MR

BENMANSOUR. YASSER

Rhino Sinusite + L. N. S Bilat

⇒ Blended Scanner

Dr. BENJELLOUN Najib
SPECIALISTE ORL
135, Boulevard Yacoub El Mansour
App. 90 - 2ème Etage
95.12.04 - 90 - Al Anfal
CASABLANCA

RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA

10, Imm Communal Route d'Azemmour
e Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca
Tél. 05 22 95 12 89 / 05 22 90 07 07

05 22 95 12 89 , شارع يعقوب المنصور إقامة الأنفان - شقة 5 - الطابق الثاني - الدار البيضاء - الهاتف : 235
235, Bd Yacoub EL Mansour - Résidence Al Anfal, App. 5 - 2ème Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 95 12 89

04/02/2022
Casablanca, le

Facture N° 395/02/2022

Nom patient : BENMOUSSA YASSIR

Examen(s) réalisé(s) : BLONDEAU-SCANNER

Date Examen(s) : 03/02/2022

Montant : 800 DH

Montant Produits : 0,00 DH

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MONTANT TOTAL :
HUIT CENTS DIRHAMS**

**RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA**

10, Imm. Communal Angle route d'Azemmour
et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca
Tél. 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07

10, Imm. Communal. Angle route d'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca

Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07 - Fax : 05 22 93 37 13

Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - ICE : 001686337000022



Dr. O. Alami

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Dr N. Faris

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Casablanca , le 03/02/2022

PATIENT : BENMOUSSA YASSIR
MEDECIN TRAITANT : DR BENJELLOUN NAJIB
EXAMEN(S) REALISE(S) : BLONDEAU-SCANNER

Cher Docteur,

Je vous remercie de nous avoir adressé votre patiente dont voici le résultat de l'examen.

BLONDEAU SCANNER

TECHNIQUE

Examen réalisé en coupes axiales de 3 mm d'épaisseur jointives, en contraste spontané.

RESULTATS

- ❖ Comblement partiel des fosses nasales, des cellules ethmoïdales et des sinus maxillaires.
- ❖ Hyperpneumatisation de l'agger nasi de façon bilatérale.
- ❖ Asymétrie non significative du toit de l'éthmoïde.
- ❖ Profondeur de type I de Kero des gouttières olfactives.
- ❖ Pneumatisation du processus clinoïde droit.
- ❖ Concha bullosa des deux cornets moyens, avec coalescence septale des deux cornets.
- ❖ Déviation du septum nasal vers la droite.
- ❖ Elargissement de l'infundibulum de façon bilatérale.
- ❖ Mauvaise individualisation du processus inciné.

AU TOTAL

Polypose ?

